

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1<sup>er</sup> de chaque mois, ou commencer avec le 1<sup>er</sup> numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT :  
\$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT :  
\$1 PAR AN

## REVUE DE LA SEMAINE

*Revue de la Semaine* : Mandement de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec annonçant l'heureux résultat de l'élection de Son Eminence le Cardinal Pecci à la papauté ; un *Te Deum* est chanté dans toutes les églises de la ville de Québec. Nouveaux détails biographiques sur Sa Sainteté Léon XIII ; ce qui eut lieu au dernier conclave pour l'élection de ce pape. — Ecu d'armoiries de Léon XIII. — Prophéties quant à l'élection d'un nouveau pape devant remplacer Pio IX. — Nationalités des Papes depuis Saint-Pierre.

*Causerie Agricole* : Instruments d'agriculture (Suite) : Des semoirs ; semoirs américains, à la volée ; semoirs à cheval. — Houes à cheval. — Des buttours ou charrues à deux versoirs. — Faux et faucilles.

*Sujets divers* : Rapport de l'école d'agriculture de l'Assomption, pour 1876-77. — Conseils à la jeune fermière : L'intérieur de la maison. — Enfouissement du fumier. — Ne vous enflâchez pas. — La diarrhée chez les veaux. — Connaitre l'âge d'un cheval ayant plus de huit ans. — Moyen de connaître si un cheval est maltraité.

*Choses et autres* : Travaux du mois de mars : Agnellement des moutons. — Pores. — Les volailles.

*Recettes* : Moyen de garantir les verreries contre la casse. — Sur des pieds. Danger d'employer la saumure liquide pour l'alimentation des animaux.

*A nos abonnés retardataires.*—Plusieurs de nos abonnés retardataires nous ont demandé de les attendre quelque temps, pour le paiement de leur abonnement ; il y a déjà plusieurs mois que nous attendons, et l'envoi se fait attendre. Ce retard nous est absolument nuisible, car, nous aussi, nous avons des dettes à payer, et nous comptons pour les payer sur les promesses qui nous ont été faites par plusieurs de nos abonnés retardataires. Nous l'avons souvent répété, la somme due par chacun n'est pas considérable, et ces petits montants réunis ensemble établissent une somme qui nous permettrait de faire honneur à nos affaires, si on voulait tant soit peu se gêner pour nous les faire parvenir. — Un peu de bonne volonté, et songez que pour la forte dépense que nous faisons chaque semaine, par la publication de la *Gazette des Campagnes*, il nous faut plus que recevoir \$3 à \$4 par semaine.

☞ Nous remercions sincèrement ceux qui se sont empressés de payer leur abonnement ; mais malheureusement il y a encore qu'un trop grand nombre d'arrérages qui se font attendre. — De grâce que l'on nous rende cette justice de payer au plus tôt.

## REVUE DE LA SEMAINE

On a lu dimanche, dans toutes les églises et communautés religieuses de Québec, un mandement de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec, annonçant l'élection de Sa Sainteté Léon XIII à la Papauté. Un *Te Deum* a aussi été chanté à l'occasion de ce glorieux événement.

Nous donnons de nouveaux détails sur Sa Sainteté Léon XIII, que nous empruntons au *Nouveau-Monde* :

Joachim Pecci—Léon XIII, pape,—est né, le 2 mars 1810, à Carpenetto, village distant de quinze à dix-huit kilomètres d'Anagni—Etats de l'Eglise—patrie d'Innocent III, de Grégoire IX, d'Alexandre IV et de Boniface VIII. La famille Pecci figure au Nobiliaire-romain à une date très-ancienne.

En 1837, le pape Grégoire XVI, qui se connaissait en hommes, distingua le jeune Pecci et jugea qu'il y avait en lui l'étoffe d'un homme d'action et d'énergie, tempérée par un grand fond de douceur et de piété ; le Saint-Père se décida à mettre Padre Pecci à l'épreuve.

Nous ne saurions dire en quelle occasion Padre Pecci reçut de Grégoire XVI, la première distinction qui devait lui ouvrir les portes du Sacré-Collège ; mais le 16 mars 1827, au moment où il disait son office, on lui remit un plis venant de la chancellerie Pontificale ; il trouva sous l'enveloppe sa nomination de prélat de la maison du pape et de résident aux sceaux. Il ne fallut pas longtemps à Grégoire XVI, en voyant à l'œuvre Monsignore Pecci, pour apprécier ses capacités et son énergie ; aussi jeta-t-il les yeux sur lui pour la légation de Bénévent. Cette légation est la plus petite et la moins peuplée des Etats de l'Eglise. Mais quelle population ! elle faisait le désespoir de l'administration pontificale. Voisins du territoire de Naples, tous les hommes étaient contrebandiers. Grégoire XVI, se reposant sur l'habileté et sur l'énergie de Monsignore Pecci pour mettre un terme à cet état de choses, l'envoya donc prendre le gouvernement de la légation de Bénévent. C'était une tâche difficile.

L'arrivée du nouveau délégué passa presque inaperçue par le peuple ; la noblesse se montra tout juste polie à son égard.

Quant aux contrebandiers et aux coupeurs de bourses, ils continuèrent à se livrer à leurs industries, comme si rien n'était. Cela dura quelques semaines, pendant lesquelles, Monsignore Pecci prenait ses mesures sans faire de bruit. Il était loin de Rome, dans une légion mal située, environné de plus d'obstacles qu'il ne s'attendait à en rencontrer. La noblesse, puissante par la fortune et l'influence, se riait de son autorité, tandis qu'elle tremblait devant les brigands napolitains et même les protégeait, quand ils l'exigeaient. "C'était, dit M. Louis Teste, dans son ouvrage *Préface au conclave*, un état de choses pareil à celui qui existe en Sicile."

Monsignore Pecci avait ainsi deux forces réunies contre lui, les brigands et les nobles. Quand les premiers commettaient quelque grande atrocité, les seconds les protégeaient en les abritant dans leurs châteaux, et si le délégué faisait des remontrances, on envoyait à Rome des plaintes contre son administration.

Enfin Monsignore Pecci résolut de rétablir l'ordre dans la légation, coûte que coûte et dût-il s'attirer des inimitiés qui lui fermassent la carrière à peine ouverte devant lui. Il commença par obtenir du ministre des finances, l'envoi d'un employé habile, qui réorganisa les douanes. Peu de temps après, il se rendit à Naples et communiqua ses plans au roi; celui-ci, de son côté, prescrivit des mesures sévères. Ces arrangements terminés, Monsignore Pecci fit appel au dévouement des officiers de l'armée et de la gendarmerie pontificales. Il était nécessaire de combattre les brigands, de les poursuivre jusque dans les châteaux des nobles, où ils s'étaient réfugiés et d'entrer de vive force dans ces forteresses. Il fallait nécessairement en venir à cette extrémité, parce que, sous le coup des menaces des brigands à qui ils donnaient l'hospitalité, les nobles résistaient au délégué prétendant qu'il violait leurs propriétés et leurs domiciles.

Sur ses entrefaites, le personnage le plus influent de la noblesse vint trouver Monsignore Pecci, à Bénévent. Le prélat le reçut avec calme et dignité. Le personnage cria, tempêta, mais ce fut en vain; voyant que le délégué restait impassible, il lui dit: "Je vais partir pour Rome d'où je reviendrai avec un ordre d'expulsion pour Monsignore."

"A merveille, seigneur marquis, répliqua froidement Monsignore Pecci, mais avant que vous alliez à Rome vous passerez trois mois en prison, et je ne vous donnerai rien que du pain noir à manger et rien que de l'eau à boire."

Dans l'intervalle le château du marquis fut pris d'assaut, les brigands tués ou fait prisonniers, et la population d'une voix unanime, loua le délégué. En peu de mois la légation fut débarrassée des brigands et les nobles se soumirent; Grégoire XVI félicita hautement Monsignore Pecci, et le roi de Naples l'invita à se rendre à sa cour pour y recevoir un témoignage de sa royale estime. Au milieu des fatigues de son administration, le délégué étant tombé gravement malade, le clergé et la population coururent de vives alarmes. A Bénévent, on fit des processions publiques pour obtenir la santé du délégué, les assistants marquant pieds nus et la tête voilée.

Grégoire XVI, reconnaissant la manière habile avec laquelle Monsignore Pecci avait accompli sa tâche, témoigna sa satisfaction en le nommant délégué à Spolète, légation vingt fois plus grande que celle de Bénévent. Possédant la vraie charité sacerdotale, juste, incorruptible et ferme, il se rendit promptement cher à la population de Spolète, mais il ne lui fut pas permis de rester longtemps au milieu d'elle.

Le pape voulant donner une nouvelle marque de satisfaction

et de confiance à Monsignore Pecci l'appela bientôt à la légation de Pérouse, où le jeune prélat âgé de trente et quelques années, devint bientôt l'âme de la haute société qui ornait cette ville. Il ne devait pas, cette fois, y faire un long séjour, mais il était destiné à y passer plus tard un grand nombre d'années, comme évêque du siège.

Au grand regret des habitants de Pérouse, Monsignore Pecci fut rappelé à Rome par le pape qui le fit évêque de Damiette (Egypte) et nonce du Saint-Siège près la cour de Belgique. Pendant sa résidence à Bruxelles, il s'acquittait l'estime et l'admiration non seulement de la cour mais de la société tout entière. Léopold Ier, prince d'un grand sens politique, se plaisait, quoique protestant, à consulter le nonce sur les affaires de l'Etat, et ne laissait passer aucune occasion de lui donner des marques de son affection. Mais le climat et peut-être les fatigues de sa mission affectèrent la santé de Mgr Pecci au point que, de l'avis des médecins, il fut obligé de demander son rappel. Le roi fut très-chagrin du départ du nonce. En lui remettant le cordon de grand-croix de l'ordre de Léopold, il lui confia un pli cacheté avec prière de le remettre au pape. Le prélat demanda, au roi si sa commission pour le pape était pressée; en ce cas, il ne pourrait s'en charger, parce qu'il comptait, avant de retourner à Rome, visiter une partie de l'Europe et étudier les institutions politiques de divers pays, comme il avait étudié celle de la Belgique et de la Hollande. Léopold répliqua qu'il suffirait que le prélat remit la lettre au pape à son retour à Rome.

Lorsque, revenu dans la Ville Eternelle, Mgr Pecci présenta la lettre du roi des Belges à Grégoire XVI, celui-ci, après l'avoir lue, dit au porteur, que Léopold, appréciant son caractère, ses vertus et ses services, demandait pour lui, le chapeau de cardinal. "Je ferai avec plaisir selon le désir du roi Léopold, dit le pape à Mgr Pecci, mais il y a ici une députation de Pérouse qui me demande de vous confier le gouvernement de ce diocèse. Acceptez donc le siège de Pérouse, vous recevrez bientôt le chapeau de cardinal."

Mgr Pecci fut préconisé évêque de Pérouse dans le consistoire du 12 janvier 1846 et créé en même temps cardinal *in petto*. Grégoire XVI mourut la même année, et ce fut que sept ans plus tard, le 13 décembre 1853, que Pie IX proclama le cardinal réservé par Grégoire XVI. Après sa proclamation comme avant, S. Em. Pecci ne quitta pas son diocèse s'occupant de développer l'instruction, fondant des œuvres de charité et, dans ses rares moments de loisirs, cultivant les muses.

Lorsque vinrent les mauvais jours de l'émeute et ceux de l'invasion piémontaise, S. Em. le cardinal Pecci se montra à la hauteur des circonstances. Il sut, déployant une fermeté exemplaire, atténuer l'épreuve à laquelle ses diocésains furent soumis. Après l'invasion, en face des syndics et des préfets de Victor Emmanuel, le cardinal Pecci, comme le cardinal Riario Sforza à Naples, se plaça au-dessus des partis politiques. Dévoué au Saint-Siège et incapable de commettre une lâcheté, il ne permit jamais à un fonctionnaire du régime piémontais de franchir le seuil de son palais ou de paraître devant lui.

Il y a quelque mois, la charge de camerlingue étant venue à vaquer par la mort du cardinal De Angelis, Pie IX choisit le cardinal Pecci pour remplir les importantes fonctions de président de la chambre apostolique, dont l'une est de gouverner l'Eglise pendant la vacance du Saint-Siège.

Le conclave, auquel assistaient soixante-un cardinaux s'est réuni le 17 février et a duré quarante-huit heures, douze heures de moins que celui dans lequel fut élu Pie IX.

Au troisième tour de scrutin, qui eut lieu mercredi matin à 11 heures, le cardinal Pecci réunit trente-six voix, cinq de moins que la majorité requise des deux-tiers.

Après le dépouillement du scrutin, il y eut un moment de silence solennel parmi les cardinaux. Tout à coup la figure du cardinal Franchi parut comme illuminée. Son Eminence se leva de son siège et se dirigea d'un pas grave et solennel vers celui du cardinal Pecci. Ce que voyant, onze cardinaux, qui avaient voté pour S. Em. le cardinal Franchi, se levèrent à leur tour et se joignirent à lui. Le cardinal s'agenouilla lentement devant S. Em. Pecci et ses onze collègues firent comme lui. Et c'est ainsi que le cardinal Joachim Pecci a été élu par *accessit*, successeur de Pie IX.

Le doyen des cardinaux ayant demandé, selon l'usage, au cardinal élu s'il donnait son consentement au choix qui venait d'être fait, et ayant obtenu son assentiment, il lui demanda le nom qu'il voulait prendre. S. Em. Pecci répondit d'une voix ferme : Léon.

A une heure et quart, le cardinal Caterini, doyen des cardinaux diacres, parut sur la grande galerie du Vatican et annonça, en la forme ordinaire, l'élevation du cardinal Pecci au trône pontifical.

A quatre heures et demi, le nouveau pape, entouré de tous les cardinaux, se rendit dans la galerie intérieure de la basilique. La foule assemblée criait : Longue vie au pape ! A la fin le Saint-Père ayant fait un signe pour imposer le silence, a donné sa bénédiction pontificale.

Le couronnement du pape devait avoir lieu dimanche 24 février, en la basilique Saint-Pierre. La cérémonie ne devait pas être publique.

#### ECU D'ARMOIRIES DU PAPE.

Se Sainteté porte d'azur, à une étoile d'argent rayonnante à huit rayons, sur la gauche ; peuplier au naturel, en pal ; arc-en-ciel d'argent, en fasce ; fleurs-de-lys d'argent, en champ l'une à gauche, l'autre à droite.

Nous ne nous chargeons pas de blasonner ces armoiries en les faisant parler ; mais nous ne nous refusons pas à espérer que leur ensemble, selon le présage qu'on en tire, signifie le triomphe de l'Eglise, et la restauration de l'ordre chrétien dans les royaumes du monde.

— Voici ce que nous lisons dans le *Journal des Trois-Rivières*, à l'occasion de l'élection comme Pape de Son Eminence le cardinal Pecci :

“ Nous avons vu quelque part dans des prophéties publiées en ces derniers temps, qu'il régnerait simultanément un grand pape et un grand monarque et qu'ils triompheraient des ennemis de l'Eglise. De l'un d'eux la prophétie disait : *Vioit leo de tribu Juda.* ”

“ *Le lion de la tribu de Juda a vaincu. Chose assez frappante le nom du nouveau pape est Léon XIII.* ”

“ D'après une prophétie de St. Malachie, la légende du nouveau pape serait : *Lumen in caeli.* ”

“ Or par une concordance non moins étonnante, on remarque une étoile dans l'écusson du cardinal Pecci, et dans le soule, des fleurs de lys et un peuplier. On sait que la fleur de lys entre aussi sur les écussons de la famille des Bourbons, dont un noble rejeton vit aujourd'hui exilé de la mère-patrie : le comte de Chambord. ”

“ Il reste à l'avenir de vérifier ces prédictions que tout le monde a pu lire comme nous, mais qui n'en paraissent pas moins pour cela d'une actualité frappante. ”

— On donne la liste suivante comme authentique, au sujet de

la nationalité des 357 papes qui ont occupé la chair de Pierre ; 1 Galiléen, 17 Grecs, 4 Africains, 6 Syriens, 1 Sabin, 16 Toscans, 2 Dalmatiens, 4 Siciliens, 16 Napolitains, 3 Ardes, 4 Espagnols, 7 Vénitiens, 7 Milanaï, 15 Français, 6 Allemands. 1 Lorrain, 1 Bourgonnin, 5 Génois, 2 Piémontais, 1 Belge, 1 Portugais, 2 Anglais, 12 Candiotes, et 134 Romains ou des Etats de l'Eglise.

## CAUSERIE AGRICOLE

### INSTRUMENTS D'AGRICULTURE : DES SEMOIRS (Suite).

Malgré les nombreux inconvénients que présente le semis à la volée, il est pourtant encore de beaucoup le plus usité ; c'est que malgré l'incontestable supériorité des semis en lignes sur les semis à la volée, ces derniers ont encore souvent raison d'être ; il est vrai que ces raisons disparaissent à mesure que la culture se perfectionne, mais, en attendant le perfectionnement général, on est bien forcé de recourir aux anciennes coutumes, malgré leurs défauts.

*Semoir américain à la volée.*—Ce semoir peut servir pour semer toutes espèces de graines, mais il convient plus particulièrement pour les céréales et les graines fines. Il est en vente chez M. W. Evans, grainetier, à Montréal.

Ce semoir se compose d'un récipient en tôle, terminé par une sac porte-graines en toile, que l'ouvrier passe sur ses épaules au moyen d'une courroie ; au bas du récipient se trouve un disque projecteur, mis en mouvement par un jeu d'engrenages que l'ouvrier semeur fait mouvoir au moyen d'une petite manivelle. Une fois l'instrument réglé, l'ouvrier n'a qu'à tourner la manivelle régulièrement, en réglant la vitesse du mouvement sur sa marche ; l'uniformité de l'épandage est tel que l'on peut économiser un cinquième de la semence.

*Semoirs à cheval.*—Pour obtenir des semoirs toute l'économie qu'on attend de leur emploi, il faut que le sol soit bien préparé, pas trop humide, ni herbeux, ni paillieux, et que la marche du cheval ou des chevaux soit régulière ; il faut aussi que le conducteur surveille constamment la marche des organes, la distribution des graines ; c'est pour faciliter cette surveillance, qu'on doit préférer les semoirs de quels on voit tomber la graine.

On ne discute plus la valeur de ces utiles auxiliaires, et on reconnaît généralement que l'emploi du semoir économise du temps, du travail et de la semence, et que de plus, il augmente les produits ; enfin par l'emploi des semoirs, on résout le problème économique de semer le moins pour récolter le plus.

Il serait avantageux quand un des semoirs est en usage dans un endroit, de s'informer de son efficacité, des avantages que l'on en retire par son emploi, et si un seul cultivateur n'a pas le moyen d'en acheter un, qu'il s'associe à plusieurs cultivateurs, et par ce moyen il sera à même de profiter des avantages que l'on retire par l'introduction d'instruments d'agriculture perfectionnés.

Nous ne pouvons que trop recommander l'achat du semoir fabriqué par MM J & S. Vessot de Joliette ; ces Messieurs accordent des termes faciles pour l'achat des différents instruments d'agriculture qu'ils fabriquent.

#### HOUES A-CHEVAL.

La houe à cheval est une invention très-utile, en ce qu'elle

économise prodigieusement de main-d'œuvre et qu'elle fait de bon ouvrage ; il est donc de l'intérêt des cultivateurs de se le procurer. Le seul inconvénient de la houe, c'est de ne pouvoir pas facilement servir dans les terrains caillouteux et ceux où il y a beaucoup de racines ou de rejets.

Voici les renseignements que nous donne M. Ed. Vianne sur ces instruments :

Les houes à cheval conviennent pour la moyenne et la petite culture, et elles sont pour ainsi dire le complément obligatoire de toute bonne culture, et indispensables dans un assolement où les plantes sarclées ont une large part.

Ces instruments servent comme bineuses à remplacer le travail de la main pour le binage des plantes sarclées ; ils n'exigent qu'un seul cheval, et celui-ci s'accoutume bientôt à marcher entre les lignes des plantes.

La précaution la plus importante pour la réussite des cultures avec la houe à cheval consiste à l'employer à propos, c'est à dire lorsque les herbes que l'on veut détruire sont encore petites et que la terre n'est pas trop desséchée.

Lorsque la terre est trop dure ou que les herbes sont trop longues et trop enracinées, l'instrument fonctionne mal et irrégulièrement, et l'on obtient plus qu'un mauvais travail. Il est donc important de saisir le moment le plus propice pour employer la houe à cheval, le cultivateur attentif et intelligent saura toujours en profiter ; et comme on peut expédier trois arpents par jour avec un seul cheval, il suffit peu de temps pour cultiver une grande partie du terrain.

Lorsque la surface de la terre a été ameublie par un premier binage, elle ne se durcit plus aussi facilement ; s'il survient de la pluie, on doit veiller à ce qu'il ne se forme pas une nouvelle croûte, ce qu'on empêche en donnant une nouvelle culture. On doit éviter toutefois de toucher à la terre pendant qu'elle est trop humide, car alors on ferait plus de mal que de bien ; on a reconnu aussi que les binages sont autant plus favorables qu'ils sont donnés en terrain plus sec, sans néanmoins attendre que le terrain soit complètement desséché, car alors l'instrument ne pourrait plus fonctionner.

La houe à cheval accomplit un travail plus énergique que la houe à main, parce que ses lames pénètrent plus profondément ; pourtant son action doit être complétée par un sarclage à la main pour arracher les plantes là où l'instrument n'a pu les atteindre ; mais alors le travail est infiniment moins long, l'instrument pouvant, lorsqu'il est bien conduit, faire les trois quarts de la besogne.

Pour conduire la houe à cheval, le laboureur ne doit jamais s'engager entre les mancherons, il vaut mieux en être assez éloigné pour que la houe se soulève instantanément, en tirant sur les mancherons lorsqu'elle dévie trop et que l'on risquerait de couper les plantes que l'on bine. Le cheval tirant d'un côté et le conducteur de l'autre, on comprend que l'instrument sera soulevé et pourra, par un léger mouvement, être reporté au centre de la ligne.

Peu d'instruments sont aussi variés de formes que les houes à cheval. Les premiers étaient de petites herbes manées de mancherons pour les diriger ; plus tard elles furent disposées de manière à pouvoir s'ouvrir et se fermer suivant l'écartement des lignes où elles devaient passer. Enfin les dents furent transfor-

mées en couteaux, en petits socs, en pieds d'extirpateur, etc.

#### DES BUTTEURS OU CHARRUES A DEUX VERSOIRS.

Malgré les services que rendent les butteurs lorsqu'ils sont convenablement employés, on a beaucoup de peine à faire accepter ces instruments par les cultivateurs ; la raison en est que le plus souvent on les emploie mal à propos, et alors on n'en obtient pas les services qu'on est en droit d'en attendre.

Le butteur ne doit être employé que dans les terres déjà remuées par la charrue. Il est principalement destiné à amonceler la terre au pied de certaines plantes ; telles que patates, blé d'inde, choux, betteraves cultivées sur ados, etc. Avec cet instrument le buttage se fait presque aussi bien qu'à la main, plus économiquement, beaucoup plus promptement, et d'autant mieux que la terre est plus meuble ; il est donc très utile de le faire précéder par un binage à la houe à cheval si l'on veut obtenir un travail convenable.

Il sert aussi à tracer des ruies d'écoulement dans les champs emblavés ; pour cette opération il est de beaucoup préférable aux charrues que l'on emploie ordinairement, parce que la charrue ne rejetant la terre qu'elle soulève que d'un seul côté, cette terre forme un barrage et empêche l'eau d'arriver jusqu'à la ruie, tandis qu'avec le butteur ou charrue à deux versoirs, la terre est également répartie des deux côtés de la ruie et l'assainissement a lieu plus longtemps.

Quelques agriculteurs éminents, entre autres Mathieu de Dombasle, ont regardé le buttage des pommes de terre comme inutile et même comme nuisible. Leur opinion est certainement d'un grand poids, et cependant il est prouvé par de nombreuses expériences que le buttage des pommes de terre, fait convenablement et en temps opportun, est une opération très-favorable au développement des tubercules. Cette contradiction apparente entre une longue pratique et l'opinion d'agriculteurs distingués, ne peut provenir que des conditions différentes dans lesquelles les expériences ont été faites. En effet, si dans un sol dur et mal préparé on enfonce profondément le butteur et qu'on ramène au pied des plantes de la terre en grande quantité et en mottes, les raies ouvertes par le butteur seront très-profondes, et les plantes resteront sur une élévation exposées aux ardeurs du soleil, emprisonnées dans un sol dur que la pluie ne pourra pénétrer. On comprend que dans de telles conditions le buttage soit une opération plutôt nuisible qu'utile. Mais si, au contraire, avant de butter, le sol a été ameubli et nettoyé avec la houe à cheval, et qu'ensuite on ramène de la terre meuble au pied des plantes, le billon sera accessible à l'air et à la pluie, les mauvaises herbes seront détruites, les racines profiteront de la fertilité de la nouvelle terre, les tubercules se développeront mieux, et l'arrachage des pommes de terre sera plus facile. Pratiqué dans ces conditions, le buttage est extrêmement favorable et augmente notablement les produits, tandis que fait sans discernement il peut devenir nuisible.

Le butteur peut aussi être avantageusement employé à l'arrachage des pommes de terre ; alors il est nécessaire d'enlever le contre, puis on fait passer la pointe du soc sous les lignes de pommes de terre, la terre se trouve rejetée des deux côtés par les versoirs, et la plus grande partie des tubercules à nu ; il n'y a plus qu'à ramasser et à donner un coup de pioche pour découvrir ceux qui restent sous la terre remuée.

FAUX.—FAUCILLES.

Par suite du développement que l'agriculture prend de jour en jour, de la rareté des bras, et de la nécessité d'opérer plus activement et plus économiquement, les cultivateurs reconnaissent que la faux et la faucille sont devenues insuffisantes et doivent céder la place aux machines plus puissantes qui activent le travail et l'exécutent plus économiquement. Cependant nous ne pouvons inférer de là que les nouvelles machines feront disparaître ces modestes et utiles instruments; on se servira toujours dans la petite culture de la faux et de la faucille, et même dans la grande culture on aura toujours des produits pour la récolte desquels il faudra indispensablement se servir de la faux.

Il n'est donc pas indispensable d'entrer dans quelques détails sur la valeur de ces instruments.

Quoique le choix d'une bonne faux soit difficile, il y a cependant des données générales qui, si elles ne servent pas toujours à distinguer avec certitude les bonnes, peuvent au moins empêcher d'en acheter une mauvaise. Il faut donc, lorsqu'on achète une faux l'essayer. Une bonne faux doit, lorsqu'on la frappe avec un corps dur, en étant suspendue par le talon, rendre un son clair et uniforme; le tranchant doit être d'égale épaisseur et dureté sur toute la longueur de la lame; on s'assure de l'uniformité de la trempé, en promenant un morceau d'acier sur le tranchant.

La couleur de la lame et son poli sont des indices qu'on ne doit pas négliger; les couleurs jaune, rouge, gorge de pigeon, violet, bleu foncé, indiquent la dureté; le bleu clair et le gris cendré indiquent l'élasticité. Lorsque le tranchant de la faux est trop dur, elle s'ébrèche facilement; trop tendre elle s'use trop vite et nécessite un fréquent aiguisage; l'essentiel, c'est d'arriver à un taillant uniformément fin et doux.

Il n'est pas d'outil qui demande autant d'entretien et de soins pour faire un travail convenable; ainsi entre le travail opéré par une bonne ou une mauvaise faux il peut y avoir non-seulement une différence de 100 à 200 livres par arpent, mais encore avec une mauvaise faux l'ouvrier travaille moins vite et fatigue beaucoup plus. Les faucheurs savent très-bien apprécier cette différence, et lorsqu'ils ont une bonne faux, ils la conservent précieusement et ne l'emploient que là où ils ne courent pas risque de rencontrer des pierres.

L'entretien du taillant de la faux est une chose essentielle. On dit avec raison dans les campagnes qu'un bon affût fait la moitié de la besogne; aussi l'ouvrier faucheur aiguisé-t-il fréquemment sa faux, et la bat-il au moins deux fois par jour.

Le battage de la faux exige non-seulement une bonne enlume et un marteau, mais encore une certaine adresse, sinon l'ouvrier perd beaucoup de temps, et court le risque de la détendre, de l'étoiler ou de la déformer, et une fois détendue, il n'est plus possible de la faire revenir.

Pour couper les herbes fortes, les foins durs, les prairies artificielles, le tranchant doit être court; on le fait long pour les herbes fines ou courtes.

La faucille est l'instrument primitif qui tend à disparaître chaque jour pour la moisson des céréales; elle n'a d'autres avantages que de pouvoir être mise dans les mains des femmes, des enfants et des vieillards, de permettre de mieux aligner les javelles et de laisser moins d'épis dans le pied; mais ce dernier avantage n'existe même plus depuis qu'on se sert de ma-

chines à battre.

(A suivre.)

Ecole d'agriculture de l'Assomption.

Nous accusons avec reconnaissance réception du dernier rapport de l'Ecole d'agriculture de l'Assomption pour 1876-77 présenté à M. J. M. Browning, président du Conseil d'agriculture de la province de Québec, par le Révd. M. Joseph Gaudet, directeur de cette institution agricole.

Le nombre des élèves qui ont fréquenté cette institution pendant cette année a été de douze, parmi lesquels trois ont terminé leurs cours.

Ce rapport contient plusieurs suggestions importantes qui, nous n'en doutons pas, recevront toute l'attention qu'elles méritent de la part des membres du Conseil d'Agriculture.

Nous croyons devoir publier ici la dernière partie de ce rapport, sous le titre: "Considérations générales."

"Notre école, Mr le Président, vient d'accomplir ses dix années d'existence. Pendant cette première décennie, il a été fait beaucoup de choses, comme on peut s'en convaincre par la lecture des rapports annuels que notre institution a dressés depuis sa fondation, une maison d'école du coût de \$3150, des bâtisses de ferme du coût de \$3,150 ont été construites. Des travaux d'assainissement sur la ferme, des plantations d'arbres assez considérables ont été exécutés. Il a été aussi acheté pour au-delà de \$600, d'animaux améliorateurs; on a dépensé plusieurs centaines de piastres pour des instruments perfectionnés. L'état de la ferme en général a été sensiblement amélioré par une culture enrichissante.

"Si, malgré ces travaux et ce progrès, il reste encore beaucoup à faire pour satisfaire aux exigences d'un certain public et pour mettre notre institution sur un pied tel qu'elle puisse faire honneur au pays et contribuer plus puissamment à développer ses ressources agricoles, c'est peut-être parce que tout ce qui a été fait depuis dix ans avec de faibles moyens aurait dû être accompli avant l'ouverture de l'école, et qu'on ne songe pas assez à en tenir compte. Cependant, Mr le Président, ces faits doivent vous prouver que nous n'avons pas toujours marché à reculons, et si l'on veut bien considérer surtout, que nous avons eu à vaincre beaucoup de difficultés et d'embarras, sans compter des pertes de plusieurs centaines de piastres qu'il nous a fallu subir à cause, peut-être, de notre grand désir de faire progresser notre institution et l'agriculture canadienne. Nous avons commencé *ab ovo* et nos commencements ont été des plus modestes. Plusieurs des premiers élèves de notre humble école ont été à même de voir son avancement et d'y puiser un véritable enseignement pratique. Mais permettez moi de vous déclarer qu'il est très-difficile de maintenir sur un bon pied, avec un enseignement théorique et pratique complet, une école d'agriculture, avec les minces ressources mises à notre disposition. Il faudrait au moins \$500 de plus pour mettre notre école sur un pied digne de la Province et du Conseil d'Agriculture, et pour y attirer de nombreux élèves.

"Espérons, maintenant que les premiers pas les plus difficiles de l'enfance ont été accomplis, qu'on ne s'arrêtera pas là et que, grâce à la générosité et aux efforts des hommes préposés à la direction et à l'avancement de l'agriculture du pays, les premières années de la seconde décennie de notre école consacrées à l'amélioration de notre sol et de notre bétail, produiront des résultats un peu plus apparents et mériteront du public une attention plus marquée.

"Pendant les dix premières années d'existence qui viennent de s'écouler, notre école a été fréquentée par 88 élèves, soit une moyenne de 17 et trois cinquièmes par cours. Sur ce nombre environ 57 cultivent pour leur compte ou chez eux, soit une proportion de 65 par cent; deux sont gagnés les Etats-Unis où ils sont devenus propriétaires de magnifiques terres dans le Nebraska. Plusieurs ont embrassé un état étranger à l'agriculture dans le but de faire plus rapidement des économies pour se pro-

curer une ferme. Il est possible que quelques-uns de ces élèves tout nouvellement sortis de l'école, avec des intentions de se faire cultivateurs, changent plus tard de dispositions, car ils sont encore jeunes et résident chez leurs pères. . . ."

### Conseils à la jeune fermière.

*L'intérieur de la maison.*—Fille du village, ne rêve point la vie des villes, ne quitte pas la ferme, ne te laisse pas tromper par les apparences. Ne va pas où l'on étouffe, reste où l'on respire. Dieu t'a donné des joies pures, de douces espérances, des besoins modestes; ne les échange pas contre les joies factices. La ville, sache-le bien est une sorte de serre où l'air chaud remplace le soleil, où l'existence est trop rapide pour être bonne.

Les rudes travaux n'ont pas été créés pour toi; ils exigent trop de force, et la force a été donnée à l'homme. C'est donc à lui de les exécuter et d'y suer toute l'eau de son corps, en attendant venir les machines. Tu te borneras à soigner l'intérieur de la maison, la basse-cour, et le potager; ton domaine est là, non ailleurs, à moins cependant que le temps ne presse, et qu'il ne faille, coûte que coûte, rateler et javeler aux champs pendant le temps des moissons, à la veille des pluies. Quand le navire menace de sombrer, tout le monde court à la manœuvre, équipage et passagers; quand aussi la récolte est en danger, il faut que tout le monde de la ferme soit debout. Alors, nécessité fait loi; mais si l'exception confirme la règle, elle ne la crée pas.

Il y a de la besogne au logis, et autour de ce logis, tout un petit monde à gouverner. Dès qu'il fait jour, le matin jusqu'au soir, fille des champs, femme de ménage, tes heures sont prises; monte ton horloge, ait l'œil ouvert sur le cadran, règle bien tes occupations et exécute chaque chose au moment marqué. *L'ordre dans le travail, c'est le succès; la confusion, c'est la fatigue qui aboutit à rien.*

Aussitôt le déjeuner pris et les hommes aux champs, tu donneras aux bêtes de la ferme les rations convenues et préparées la veille, puis tu t'occuperas de l'intérieur du ménage. Propreté n'est pas luxe; tu veilleras à ce que les planchers soient balayés plusieurs fois par jour et lavés une ou deux fois par semaine; à ce que le fer, la fonte ou le cuivre reluisent, et les meubles aussi; à ce que la vaisselle de terre ou de faïence fasse miroir sur l'étagère, principalement dans la laiterie. Tu ne mettras pas à l'araignée de filer en paix sa toile aux angles des poutres et des murs; tu ne laisseras pas la graisse des lampes ou des chaudrons s'égoutter sur le plancher ou rancir dans les vaisseaux.

Après les conseils, les moyens: tu feras reluire le cuivre et le fer en les frottant avec une poignée d'oseille ou de mouron des oiseaux, ou bien encore, si ces herbes venaient à manquer, avec du sable fin ou de l'argile. En fin de compte, note la chose en passant: pas un sou à déboursier. Tu feras reluire ton poêle, c'est à dire la fonte, en le frottant avec un oignon cru d'abord, puis en étendant de la mine de plomb avec une brosse et en frottant de nouveau avec un vieux morceau de laine. Tu donneras une sorte de vernis à tes meubles, si pauvres qu'ils soient, avec de la cire jaune fondue dans de l'eau de lessive ou de cendres de bois, ce qui est tout un, et tu froteras vigoureusement.

On te dira peut-être: A quoi bon perdre son temps et sa peine à de pareils minuties?

Tu laisseras dire et n'en feras qu'à ta tête.

*La propreté, c'est la santé; ne l'oublie pas.* C'est aussi, ne l'oublie pas davantage, l'aimant qui attache la famille à son intérieur. Quand chaque chose est à sa place et ne laisse rien à désirer, l'œil s'égaie, le cœur se réjouit, et l'on se sent heureux, alors même qu'il y aurait dans la maison un fond de misère, un revers de médaille sous ce bien-être extérieur. Les heures passent toujours vite quand l'esprit et le cœur ont leurs aises; les jolis tableaux recouvraient les longues distances, les intérieurs où tout reluit, où l'ordre règne constamment, retiennent les gens au logis. Les enfants même, suivant l'exemple de leur mère, s'occupent de mettre l'ordre dans le ménage, et éprouvent du contentement à rester à la maison, après leurs heures d'école.

La propreté, c'est aussi la sûreté. Tu ne laisseras de suite s'accumuler dans la cheminée, une étincelle pourrait y mettre le feu,

courir aux charpentes et tout détruire. J'en suis qui s'en moquent et allument la suie, pour se sauver la peine de ramoner la cheminée. Ne les imite point; si la suie paie toujours le trouble du ramonage et au-delà; c'est un engrais qui, dans bien des cas, n'a pas son pareil.

Puisque je viens de prononcer le mot *engrais*, tu sauras que la suie n'est pas le seul engrais qu'on puisse recueillir dans la maison; il y en a d'autres encore, et des meilleurs, que tu ne perdras pas. Tu en auras besoin pour tes légumes, tes fleurs, d'autant plus besoin qu'il n'y a guère à compter pour toi sur le fumier de la ferme. Les hommes en sont avares et n'entendent pas qu'on s'en serve au jardinage ou au potager. Tu les payeras de retour, en attendant qu'ils deviennent plus raisonnables.

Tu mettras de côté la suie d'abord, les balayures du logis, les boues relevées du seuil de la porte, les cendres ou parties des cendres de tes lessives, les chiffons de laine, les grosses plumes de volailles, les coquilles d'œuf, toutes choses qui reviennent de droit à la fermière; tu en feras un tas dans quelque coin, ou mieux sous un hangar, si c'est possible, pour que l'eau des pluies ne le mouille point, et puis, de temps en temps, tu arroses ce tas en question avec les eaux du recorage et les eaux du savonage. Tu pourras même y ajouter du purin de fumier que les hommes laissent se perdre quand ils ne savent pas en apprécier la valeur. Avec ce qu'ils perdent en purin, dans nos villages, il y aurait, sans mentir, de quoi entretenir les plus riches potagers du monde. Tu essaieras de la recette et tu te passeras ainsi du fumier que l'on ne te donnera jamais de bonne grâce.

Tu vois que sans dépasser le seuil de la maison, pour ainsi dire, une ménagère entendue saura, jour par jour, semaine par semaine, ramasser à temps perdu une importante quantité d'engrais, aujourd'hui gaspillé ou perdu, et faire avec cet engrais assez de légumes pour les besoins de la cuisine et assez de jolies fleurs pour l'ornement de la ferme.—P. JOIGNEAUX.

(A suivre)

### Enfouissement du fumier.

Il y a des cas où il est bon d'enterrer le fumier immédiatement: c'est quand on a affaire à des terres légères, sableuses, en un mot à des terres dans lesquelles l'air trouve facilement accès; là, le fumier se décompromptement, et il convient de lui conserver toute son humidité, toutes ses parties volatiles. Mais quand ce sont des terres fortes, compactes, argiluses, où l'air ne pénètre qu'avec peine, et qu'on ne peut pas leur donner un ou deux labours de plus, il est bon que le fumier y reste répandu à la surface pendant un ou plusieurs jours, afin que l'air le puisse bien pénétrer; de cette manière, en l'enterrant, on enterrera avec lui beaucoup d'air ou de gaz oxygène, ce qui accélère sa décomposition. Cela est, surtout, nécessaire quand le fumier provient du fond de la fosse, où l'air n'a pas pu s'introduire.

### Ne vous endettez pas.

Un écrivain américain d'une grande expérience, le distingué rédacteur du *Massachusetts Ploughman*, donne le conseil suivant dont nous pouvons prendre notre part et en tirer profit:

"La moitié de l'inquiétude, de l'ennui et du trouble que l'homme endure dans ce monde, provient de ce qu'il se met dans les dettes. On dirait que certaines personnes sont nées pour acheter et s'engager outre mesure aussi longtemps qu'elles ne sont tenues de payer comptant. Donnez-leur une occasion d'acheter à crédit, et la question du paiement ne les embarrasse aucunement. Mais quelle moisson de trouble récolte celui qui s'empare des dettes! Combien de chevaliers sont blanchies et de vies abrégées, que de suicides et de meurtres sont provoqués par les dettes! Et, cependant, comme il est facile d'éviter ce terrible commencement de sa carrière, se faire une règle sévère de ne jamais s'endetter pour aucune raison. N'acheter rien à moins d'avoir l'argent nécessaire pour payer. Ne pas faire attention à "l'occasion favorable." à "la chance rare," au "bon marché," etc: ce sont autant de pièges destinés à faire des victimes. Si nous voyons quelque chose qui nous plaise, commençons par regarder notre bourse et y trouver notre décision. Payons tou-

jours à fur et à mesure. Si nous manquons d'argent, restreignons nos besoins en conséquence."

### La diarrhée chez les veaux.

M. Mathieu de Dombasle, au sujet des veaux qu'on élève, donne le conseil suivant pour ceux atteints de la diarrhée : — comme il doit nécessairement intéresser tous les cultivateurs, nous croyons devoir leur en faire part.

"La diarrhée est à peu près la seule maladie à laquelle les veaux soient sujets pendant l'engraissement, ou la période qui précède le sevrage. Si l'on y remédie pas promptement, l'animal perd l'appétit et cesse de profiter. On a indiqué un grand nombre de remèdes contre cette maladie. Je n'en ai jamais employé qu'un, qui a toujours été suivi d'une prompte guérison ; il consiste à ne donner aux veaux malades que du lait coupé avec de l'eau d'orge. Cette dernière se prépare de la même manière que pour les tisanes destinées aux hommes, c'est-à-dire en faisant bouillir cinq à six pintes d'eau avec une pinte d'orge. On jette la première eau aussitôt que le grain est crevé, et on en ajoute de nouvelle, qu'on laisse bouillir pendant une heure au moins. Les veaux refusent quelquefois de boire le lait auquel on a mêlé une portion considérable d'eau d'orge ; on commence alors par ne mettre qu'un quart de cette dernière, puis on augmente la proportion jusqu'à moitié ou les deux tiers, si la maladie se prolonge. On ne remet le veau au lait pur que lorsque la diarrhée a totalement disparu."

### L'âge du cheval.

Le moyen certain de reconnaître l'âge d'un cheval passé huit ans, consiste dans une ride à la partie supérieure de la paupière ; ainsi chaque année il se produit une ride nouvelle. Cette découverte est d'autant plus importante, qu'elle permet de reconnaître l'âge exact d'un cheval à un moment où, jusqu'à ce jour, le maquignonnage avait beau jeu.

### Moyen de connaître si un cheval est maltraité.

La connaissance d'un procédé fort simple pour arriver à un bon jugement de la conduite que peuvent tenir à l'égard des chevaux, ceux qui sont chargés de les soigner ou de les mener est très-importante, car l'homme qui se fait aimer de ses animaux obtient un bon service, et prévient souvent des pertes et même de graves accidents :

Nous appelons donc toute l'attention des propriétaires de chevaux sur le procédé suivant d'un M. Convert, pour apprécier la manière dont étaient traités ses chevaux par ses engagés : "Si les chevaux, dit-il, recherchent leur conducteur, s'ils s'approchent de lui avec confiance, c'est bien, je suis content ; mais s'ils cherchent à l'éviter et semblent se mettre en garde à son approche, je n'attends pas davantage, et vite je m'informe pour trouver un autre garçon, celui-là ne me convient pas, car je suis sûr qu'il maltraite mes chevaux."

La conséquence que tira M. Convert de l'accueil que l'animal fait à celui qui en a le soin est fort juste ; elle est d'une vérité frappante, et encore sur cent propriétaires de chevaux, il y en a peut-être tout au plus un qui en fasse un principe.

### Choses et autres.

**Travaux du mois de mars.**—**Moutons.** Dans ce mois isolément doit commencer l'agnèlement : la température se radoucit et les agneaux n'ont pas autant à souffrir des intempéries que dans les mois précédents. Lorsque le temps de l'agnèlement approche, il est bon de séparer, si on le peut, les bêtes qui ne sont pas pleines, et mettre les brebis qui annoncent un agnèlement prochain, dans un enclos séparé, attention que l'on devra prendre surtout le soir. Il peut arriver deux choses, ou que l'agneau d'une brebis, trop malade en mettant bas ou après avoir mis bas, s'éloigne de sa mère, en tête une autre, ou reste abandonné au milieu du troupeau, ou bien que la brebis souffrante soit tétée par un autre qui profite de sa faiblesse, de manière que le sien, après être né, ne trouve plus rien au pis : c'est à

quoi on parera en mettant dans un enclos les brebis qui doivent agnelier la nuit. Cette séparation est surtout nécessaire lorsque les brebis font leurs agneaux plus tard que les autres : alors on a à craindre qu'un agneau fort ne fruste le nouveau-né du lait de sa mère. Il n'est pas rare encore de voir un agneau téter une brebis qui vient de mettre bas, en passant entre ses jambes de derrière. Les suites de l'agnèlement, dont il s'imprègne, trompent la brebis, qui l'adopte, ou seul ou concurremment avec le sien.

C'est au moment de la naissance d'un agneau qu'il importe de veiller ; quand il a pris de la force, il se tire d'affaire soit en s'adressant toujours à sa mère, soit en tétant d'autres brebis dont les agneaux tètent aussi d'autres mères que les leurs.

Quand une brebis n'a point de lait, ou vient à mourir en agnelant ou peu après, on doit donner son agneau à un autre qui a perdu le sien ou qui peut en allaiter deux ; si une mère faible met bas deux jumaux, on lui en retire un, ou pour qu'une autre brebis le nourrisse, ou pour lui faire boire du lait au moyen d'un biberon.

Les soins à apporter quant à l'agnèlement des brebis ne se bornent pas à ceux que nous venons d'exposer. Il ne faut pas non plus négliger de traire les brebis dont le pis engorgé est si douloureux, qu'elles ne veulent pas se laisser téter, ou d'appliquer dessus des topiques relâchants, en faisant boire du lait à l'agneau, qu'on ne donnera à la mère que quand elle sera soulagée, ni d'amener à suppuration les abscesses lacteux qui se forment au pis, et de les ouvrir quand ils sont à maturité, ni d'ôter la laine de celle qui en ont auprès des mamelons, afin que l'agneau tète facilement et n'avale pas cette laine, capable de former des boules de poile dans ses estomacs, ni d'exprimer un peu de lait des mamelons pour en faire sortir des matières qui les obstruent, surtout quand les bergeries n'ont pas de la litière souvent renouvelée.

Lorsqu'une mère ne lèche pas son agneau naissant, il faut pour l'y déterminer, lui jeter sur le dos un peu de sel ; si elle s'y refuse, il faut essayer l'agneau avec du foin.

Ce qu'il faut pour le succès d'une bergerie est d'amener à bien le plus d'agneaux possible d'un nombre déterminé de brebis. Et ce n'est que par une attention vigilante que l'on pourra y arriver.

Il ne suffit pas non plus d'avoir bien nourri les mères pendant leur gestation, il faut encore les bien nourrir quand elles ont mis bas, afin de leur procurer plus de lait et de donner par là aux agneaux les moyens de prendre un plus grand et plus prompt accroissement.

En plusieurs endroits les cultivateurs mettent les premiers agneaux à l'engraissement pour être livrés à la boucherie vers le temps des pâques. Dans ce cas, outre le lait de leur mère, on doit leur donner du lait de vache mêlé avec une bouillie de farine de sarrasin ou mieux de blé d'inde. Six semaines à deux mois de ce régime font de très-bons agneaux livrables pour la boucherie.

On peut aussi, dans le cours du mois de mars, mettre à l'engrais des moutons qui seront vendus à un prix élevé au mois de mai. Pour que ces moutons prennent graisse facilement, on ne doit pas forcer sur le foin ; beaucoup de racines, du grain moulu, du pain de lin, sont nécessaires pour réussir dans cette opération.

**Porcs.**—Très-souvent les truies commencent à mettre bas dans ce mois ; mais pour certaines localités, cette époque nous paraît prématurée. Lorsque le temps du part des truies est arrivé, il faut un soin vigilant de la part de ceux qui en ont la garde, surtout à l'égard des truies qui dévorent leurs petits. Pour éviter que les truies ne contractent cette habitude, on doit veiller exactement à l'instant du part, et les empêcher de dévorer l'arrière-faix, ce qui les exciterait à porter leur voracité sur leur progéniture.

Lorsqu'on prévoit qu'une truie va mettre bas, on doit aussi lui retirer toute la grande paille, et ne lui laisser qu'une litière peu abondante et composée de paille courte, parce que les petits nouvellement nés se cachent sous la grande litière, la mère les écrase souvent sans les apercevoir. La truie qui met bas doit toujours être logée seule ; et la personne qui la soigne ne doit la quitter qu'après la naissance de tous les petits, et après qu'elle a enlevé l'arrière-faix. Une truie, en la supposant même très-

bien nourrie, ne peut guère allaiter avec succès plus de huit à neuf petits. Si on lui en laissait un plus grand nombre, il s'en trouverait presque toujours plusieurs de chétifs et qui n'auraient que peu de valeur. Il vaut donc mieux détruire à l'instant de la naissance les plus faibles de la portée qui dépasseraient ce nombre. La truie doit être très-bien nourrie pendant l'allaitement; et de préférence avec des résidus de laiterie, ou de la farine délayée dans l'eau en bouillie très-claire. Les petits doivent être tenus avec leur mère dans une porcherie très-chaude; car lorsqu'ils ont été saisis du froid à cet âge, ils ne prennent jamais beaucoup de croissance par la suite.

**Les volailles.**—Les poules commencent à pondre régulièrement à cette époque. On doit alors leur donner une nourriture abondante et réchauffante, mais on les engraisse. Comme dans l'élevage des poules, on doit s'attacher à ne garder que les meilleures pondeuses, comme dans une vacherie on s'attache à n'avoir et à n'entretenir que de bonnes laitières, l'observation ne doit pas être entièrement perdue; il faut que la personne plus spécialement chargée de la récolte des œufs sache ce qui se passe dans le poulailler: pouvoir discerner les bonnes pondeuses d'avec les mauvaises.

“ La poule bonne pondeuse, disait Prangé, lorsqu'elle est à son maximum de ponte, a la crête et les barbillons d'un rouge vif; le disque auriculaire bien détaché, d'un blanc mat; l'artichaut, touffu, étalé, en houppes; les paupières rouges; les excréments blanchâtres; le corps bien développé et les plumes lustrées.”

Ces signes donnent pleine certitude, mais ils ne se montrent très-prononcés que chez les bonnes poules convenablement nourries et placées dans les conditions d'hygiène les plus favorables à une culture intensive.

Voyons maintenant les mauvaises pondeuses, celles dont il faut se débarrasser au plus tôt: afin de ne pas atténuer le bénéfice que laisse toujours l'on retien intelligent des bonnes pondeuses.

“ Au moment de la ponte, reprend M. Prangé, elles ont la crête terne quand leurs compagnons l'ont déjà rouge; elles la conservent telle pendant toute l'année. A de rares intervalles cependant, des injections avortées s'y produisent, elles ont pour quelques heures une rougeur plus considérable à la crête, mais ce caractère est de si courte durée qu'il pourrait passer inaperçu. Le disque auriculaire si saillant, si mat, si blanc, chez les bonnes pondeuses, reste rougeâtre; quand la coloration blanche s'y produit, elle est irrégulière, diséminuée en plusieurs points, et on remarque presque toujours, tandis que les bonnes pondeuses sont à leur maximum de production, que les mauvaises portent une petite bordure rougeâtre à la partie inférieure de l'oreillon: celle-ci d'ailleurs n'ont jamais l'artichaut développé; souvent leur plumage est terne: elles sont ordinairement assez criardes, chahuteuses, querelleuses, gourmandes, coureuses, portent le trouble dans la basse-cour et tourmentent les bonnes pondeuses, dont l'humeur et les mœurs sont tout autres.”

Le contraste est frappant entre celles-ci et celles-là; il doit aider les moins experts dans le choix à faire des bonnes pour la formation et le renouvellement du poulailler.

Entre une poule féconde ou bonne pondeuse et une poule médiocre, on peut observer une différence de production fort considérable, car elle s'étend souvent du simple au double. C'est cette différence qu'il s'agit de combler pour arriver à des éducations plus lucratives.

## RECETTES

Verres de lampes.

Tout le monde sait combien ces verres sont sujets à se casser subitement; presque toujours cela provient de ce qu'ils ont été recuits d'une manière incomplète. Voici le moyen d'y remédier: Rangez dans un chaudron toutes les verreries, verres de lampes, verres à boire, etc., en les entourant de foin, afin qu'ils ne se brisent point en choquant les uns contre les autres; remplissez le chaudron d'eau, de manière à recouvrir entièrement les verreries. Mettez-le sur le feu; faites bouillir l'eau et laissez le tout refroidir complètement avant d'y toucher. Vos verreries

sont dès lors assurées contre la casse.

## Sueur des pieds.

C'est réellement une infirmité fort incommode que celle de sueur des pieds, et cependant il est dangereux d'employer des moyens capables de la supprimer tout d'un coup, tels par exemple que des bains d'eau froide, rendus encore plus actifs au moyen de l'addition de substances astringentes.

Voici un remède fort simple et qui n'offre aucun danger: vos pieds étant en moiteur au sortir du lit, essuyez-les avec un linge sec, puis frottez les avec un autre linge légèrement imbibé d'eau de vie. L'absorption de cette eau-de-vie tonifiera le système dermoïde, de manière à diminuer considérablement une évacuation incommode.

## Saumure liquide.

**Danger de son emploi.** La saumure, résidu liquide de la salaison des viandes et du poisson, est souvent employée dans les campagnes en guise de sel de cuisine. Un chimiste, M. Reynal, après plus de cent expériences sur des animaux domestiques, est arrivé à ces conclusions:

La saumure, trois ou quatre mois après sa séparation, devient toxique; la 10<sup>e</sup> ou 20<sup>e</sup> partie d'une pinte de sel mélangé dans les aliments tueent un chien de moyenne taille. Il faut remarquer ici, que le sel non dissous qui se trouve avec la saumure n'est point nuisant. La portion liquide est seule vénéneuse.

Il est donc prudent de ne jamais faire usage de saumure liquide pour la préparation des aliments.

## ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE.

La rentrée des élèves de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne aura lieu vendredi, le premier mars prochain.

NARCISSE PROULX, Ptre.,

Directeur.

Ecole d'agriculture, 14 février 1878.

## Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu, des Comtés de Montmagny, Bellechasse et l'Islet.

Il est par le présent donné avis à tous les membres de cette Compagnie que, par un règlement adopté le quatre de février courant, par le Bureau de Direction, une taxe de quinze pour cent a été imposée sur tous les billets de dépôt en vigueur le premier de février courant, pour couvrir les pertes subies depuis le 11 mai 1877 à venir au dit 1<sup>er</sup> février courant, et aussi les dépenses courantes de la même période.

Le paiement de cette imposition est actuellement requis pour être versé au Bureau de la Compagnie, à Montmagny, ou à des agents dûment autorisés, sous trente jours de la publication du présent avis.

M. Léandre Fréchet ayant, pour cause de santé résigné la charge de Secrétaire-Trésorier, toute communication, envoi de deniers devront, jusqu'à nouvel ordre, être adressés au possesseur.

Par ordre du Bureau,

JAMES OLIVA,

Président.

Montmagny, 8 février 1878.

## CHEVAL " ETALON " A VENDRE.

A VENDRE: un cheval " étalon, " couleur alezan, Agé de cinq ans au printemps. Ce magnifique cheval a figuré avec avantage à la dernière exposition provinciale tenue à Québec en septembre dernier. Pour les conditions, s'adresser au Révd. M. Jos. R. Desjardins, Procureur du Collège de Ste. Anne.

2 Février 1878.